

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 7 avril 2015, à compter de 20h00

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Pierre St-Louis, Bruno Napert et Daniel Palardy formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absences motivées de la conseillère Sylvette Savaria et du conseiller Ghislain Beaugard.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015-04-42

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2015
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 mars 2015 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 février 2015
  - d) Règlement n° 237-1 modifiant le Règlement n° 237 relatif aux animaux - Adoption
  - e) Élection partielle le 31 mai 2015 – Siège n° 3
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport de la représentante
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
  - b) Règlement n° 292 relatif à la circulation – Avis de motion
  - c) Permission de voirie annuelle pour travaux d'urgence – Ministère des transports
- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
  - a) Rapport de la représentante
- 9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport des représentants
  - b) Demande de lotissement du lot 4 832 927
  - c) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 9 février 2015

10- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant
- b) Travaux d'entretien de la Branche 34 du cours d'eau Coderre – Rencontre des propriétaires le 8 avril 2015

11- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Bibliothèque – Dépôt du rapport annuel 2014-2015
- c) Motion de remerciements à Madame Nathalie Jacques

12- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

13- AUTRES DOSSIERS

- a) Maison Victor-Gadbois – Campagne de financement
- b) Fête Nationale du 24 juin – Demande de la Municipalité de Verchères

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- CORRESPONDANCE

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

2015-04-43

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2015 – ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2015 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.**

**b) Lecture et adoption des comptes**

2015-04-44

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2015 au montant de 101 921,08 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 7 avril 2015 au montant de 101 921,08 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 février 2015**

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

**d) Règlement n° 237-1 modifiant le Règlement n° 237 relatif aux animaux**

2015-04-45

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné à l'assemblée ordinaire du 3 mars 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le Règlement N° 237-1 modifiant le Règlement N° 237 relatif aux animaux et ayant pour effet de modifier l'article 112 du règlement relatif aux tarifs applicables.

**ADOPTÉE**

**e) Élection partielle le 31 mai 2015 – Siègne n° 3**

Faisant suite à la démission du conseiller Rémi Francis présentée à la fin de l'assemblée ordinaire du 3 mars 2015 Monsieur Claude Geoffrion, agissant à titre de président d'élection, annonce qu'une élection partielle aura lieu le 31 mai 2015 afin de combler la vacance au siège n° 3, le tout en conformité aux articles 335 et 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy indique que des rencontres ont eu lieu avec l'architecte et l'ingénieur concernant les travaux à la salle communautaire et la cuisine communautaire et que l'appel d'offre est lancé.

**6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

**a) Rapport de la représentante**

En l'absence de madame Sylvette Savaria, monsieur le maire Daniel Plouffe indique qu'il n'y a encore rien de réglé avec la RIPRSL ; il entend s'adresser au directeur par intérim afin d'obtenir plus de patrouille policière à Calixa-Lavallée.

**7- VOIRIE ET AQUEDUC**

**a) Rapport du représentant**

En l'absence de monsieur Ghislain Beauregard, monsieur Daniel Palardy signale que de la pose de gravier sera faite dans les prochains jours afin d'adoucir certains affaissements de ponceaux en attendant de procéder à leur remplacement.

**b) Règlement n° 292 relatif à la circulation**

2015-04-46

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Pierre St-Louis qu'à une prochaine séance le Conseil adoptera le règlement n° 292 relatif à la circulation. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

**c) Permission de voirie annuelle pour travaux d'urgence – Ministère des transports**

2015-04-47

**CONSIDÉRANT** la lettre datée du 4 mars 2015 de monsieur Yvan Leroux, chef des Centres de services de la direction de l'Est-de-la-Montérégie, ministère des Transports

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**DE PRENDRE ACTE** de la lettre susmentionnée et les conditions qui y figurent;

**QUE LA MUNICIPALITÉ** se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la mise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans les permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$ ;

**DE NOMMER** pour responsable à signer les permis le directeur général ;

**QUE LA PRÉSENTE** soit valide pour une période de douze mois à compter de la date de son adoption.

**ADOPTÉE**

## **8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

## **9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport des représentants**

Monsieur Bruno Napert souligne qu'une séance du Comité consultatif d'urbanisme a eu lieu le 30 mars dernier, qu'une demande de lotissement a été présentée et que le Comité recommande au Conseil d'accepter cette demande.

### **b) Demande de lotissement du lot 4 832 927**

Le demandeur présente une demande relativement au lotissement du lot 4 832 927 en 2 lots. Le lot projeté 5 684 678 contenant en superficie 2 438,3 mètres<sup>2</sup> et dont la largeur mesurée sur la ligne avant est de 69,15 mètres comprend la résidence du demandeur et un bâtiment accessoire et le lot projeté 5 684 679 contenant en superficie 233 505 mètres<sup>2</sup> comprend les bâtiments de ferme.

À l'appui de sa demande, il présente deux plans préparés par Louis Lessard arpenteur-géomètre en date du 24 mars 2015.

**2015-04-48**

**CONSIDÉRANT** que la demande présentée est conforme aux dispositions du règlement de lotissement (n° 276) et notamment aux dispositions de l'article 7.4 dudit règlement ;

**CONSIDÉRANT** que la résidence érigée sur l'emplacement a été construite vers 1900 ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions des articles 101 et 103 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme adoptée à son assemblée tenue le 30 mars 2015 (résolution n° 2015-03-07) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**D'ACCEPTER ET D'AUTORISER** le demandeur à procéder au lotissement du lot 4 832 927 en deux lots tel que suivant le projet présenté et les plans préparés par Louis Lessard arpenteur-géomètre en date du 24 mars 2015.

**D'APPUYER** le demandeur dans ses représentations auprès de la CPTAQ en autant qu'il est nécessaire et en soulignant que le projet répond à toute la réglementation d'urbanisme de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

### **c) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 9 février 2015**

**2015-04-49**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 9 février 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** ledit procès-verbal.

**ADOPTÉE**

## **10- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy nous informe que les montants des redevances concernant la disposition des matières résiduelles et de la récupération sont maintenant connus.

Il rappelle également que l'horaire des écocentres a été publié par la MRC dans une brochure distribué à l'ensemble des résidents et que cet horaire a également été publié dans le journal l'Oiseau-Mouche.

### **b) Travaux d'entretien de la branche 34 du cours d'eau Coderre – Rencontre des propriétaires le 8 avril 2015**

Monsieur Palardy nous signale également qu'il y aura une rencontre des intéressés de la branche 34 du cours d'eau Coderre à la salle du conseil de la municipalité de Verchères au 581, route Marie-Victorin, le 8 avril 2015 à 19h00.

## **11- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Pierre St-Louis souligne que le prêt numérique connaît un grand succès à Calixa-Lavallée ; la Municipalité est celle qui connaît le taux d'emprunt le plus élevé du Réseau Biblio de la Montérégie avec 1,02 prêt par habitant. Il félicite les lecteurs et le Comité de la bibliothèque pour cette performance remarquable.

Le REFER est à compléter la nouvelle version de sa carte touristique pendant que le Comité culturel et patrimonial se prépare à aménager le local du terroir au Centre communautaire ; le comité présentera également sous peu une politique d'utilisation du four à pain communautaire et se prépare pour les Journées de la culture qui auront lieu en septembre.

### **b) Bibliothèque - Dépôt du rapport annuel 2014-2015**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport annuel 2014-2015 et de sa validation par le Réseau Biblio du Québec.

### **c) Motion de remerciements à Madame Nathalie Jacques**

**2015-04-50**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel Palardy ;

**QUE** le Conseil offre ses plus sincères remerciements à Madame Nathalie Jacques pour son travail à titre de secrétaire-trésorière du Comité de la bibliothèque.

**ADOPTÉE**

## **12- LOISIRS**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

## **13- AUTRES DOSSIERS**

### **a) Maison Victor-Gadbois – Campagne de financement**

**2015-04-51**

**CONSIDÉRANT** que la Maison Victor-Gadbois offre gratuitement des soins palliatifs spécialisés à des malades atteints de cancer en phase terminale ;

**CONSIDÉRANT** que nos concitoyennes et concitoyens peuvent avoir accès, le cas échéant, aux services offerts par la Maison Victor-Gadbois ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

**QUE** la municipalité de Calixa-Lavallée contribue pour une somme de CENT DOLLARS (100,00\$) à la campagne de financement de la Maison Victor-Gadbois.

**ADOPTÉE**

**b) Fête Nationale du 24 Juin – Demande de la Municipalité de Verchères**

2015-04-52

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de Verchères pour une participation financière à l'occasion des festivités de la Fête Nationale ;

**CONSIDÉRANT** que par les années passées la municipalité de Calixa-Lavallée a toujours contribué à cet événement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

**QUE** la municipalité contribue pour un montant de CINQUANTE DOLLARS (50,00\$) aux festivités qui seront tenues à Verchères à l'occasion de la Fête Nationale.

**ADOPTÉE**

**c) Plantation d'arbres**

Comme par les années passées, les Clubs 4-H du Québec Inc. procèdent à leur campagne annuelle de distribution de plants dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

La Municipalité aura encore une fois son point de distribution et les citoyennes et citoyens seront avisés du lieu et de la date de cette distribution.

**14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Aucune question n'est présentée.

**15- CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance particulière à signaler.

**16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2015-04-53

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h24.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et Secrétaire-trésorier